

l'implication de l'Ouganda dans la rébellion du Front patriotique rwandais en octobre 1990, c'était une erreur que de prêter main-forte à un pouvoir à bout de souffle en maintenant un dispositif militaire sans être en mesure de transformer la nature du régime, ni de modifier le rapport de force en son sein, au profit des éléments modérés. Mais que dire de l'acharnement thérapeutique auquel se livre Paris depuis quelques semaines ? Par l'intermédiaire de Bruno Delaye, son conseiller pour les Affaires africaines, M. Mitterrand a pesé de tout son poids diplomatique pour amener le Premier ministre, représentant de l'opposition intérieure, sur les positions du président Habyarimana, nonobstant le fait que celui-ci ait saboté les négociations de paix d'Arusha de peur de les voir se retourner contre lui et que son entourage le plus proche soit directement compromis dans les massacres de Tutsi depuis 1990. De surcroît, la France a dépêché de nou-

velles troupes pour se substituer à l'armée rwandaise en déroute et barrer l'accès de Kigali au FPR, ne négligeant pas de désinformer la presse pour discréditer ce dernier dans l'espoir de faire oublier les tueries du « Réseau zéro », à l'origine du rebondissement du conflit, et d'évoquer l'éventualité d'une région dominée par une coalition tutso-ougandaise, sur l'air fachodesque dont nous avons vu qu'il sied à la diplomatie du Quai d'Orsay.

Si l'on ajoute que le principal bénéficiaire de l'aide publique « au développement » de la rue Monsieur et de la CFD a été, en 1992, le Cameroun, dont tous les experts mettent en cause la gestion erratique et dont les élections présidentielles du mois d'octobre ont été, de l'avis général, grossièrement truquées, on mesure l'ampleur du désastre dont est menacée la politique africaine de la France.

*Jean-François Bayart*

## La transition togolaise dans l'impasse

**Q**UELQUES jours après l'échec de la négociation de Colmar et l'annonce de la composition du quatrième gouvernement Koffigoh, qualifié de « coup d'État constitutionnel » par le HCR (Haut Conseil de la République), l'un des leaders de l'opposition togolaise résumait ainsi la situation : « *Le pro-*

*blème de la sécurité reste entier et le problème institutionnel s'est aggravé.* »

Par ailleurs, non seulement la grève générale continue, mais la capitale togolaise se vide littéralement de ses habitants, terrorisés par les dernières tueries de janvier et craignant pour l'avenir.

Selon un ambassadeur à Lomé,

« au Togo, dans les semaines à venir, ça sera le début de la guerre civile ou la fin d'une restauration autoritaire » (Libération du 15-2-93).

### **Chronique d'une restauration annoncée : l'aboutissement ?**

Comme le soulignait G. Faes, fin septembre 1992, dans un article intitulé « Comment Eyadéma a reconquis le pouvoir », de « son opposition au processus de démocratisation, le chef de l'État n'en a jamais fait mystère. Après un bref passage à vide, il a, avec une habileté consommée, admirablement joué de la terreur que certains militaires togolais suscitent et entretiennent. Le climat permanent de tension qui règne au Togo fait partie d'un scénario minutieusement élaboré depuis l'assaut contre la primature, le 3 décembre 1991 » (*Jeune Afrique*, n° 1655, p. 19).

Pour mémoire, rappelons l'attentat de Soudou, le 5 mai 1992, contre Gilchrist Olympio, opposant notoire et fils du premier Président togolais assassiné lors du premier coup d'État, en 1963 ; puis, le 23 juillet, l'assassinat, par un policier en civil, de T. Amorin, membre du HCR, 1<sup>er</sup> secrétaire du Parti socialiste panafricain et secrétaire permanent du COD-II (Collectif de l'opposition démocratique).

Les événements survenus depuis l'automne dernier : la séquestration des membres du HCR les 22 et 23 octobre 1992, la répression sanglante du 25 janvier, lors de la présence des deux ministres français et allemand dans la capitale, l'expédition punitive du samedi 30, puis le refus des propositions franco-allemandes de Colmar (cantonnement de l'armée dans les casernes sous contrôle international) apparaissent comme autant d'épisodes sup-

plémentaires de cette restauration programmée, signes d'une assurance sans doute renforcée par les manifestations de soutien de C. Pasqua et de V. Giscard d'Estaing...

Eyadéma juge-t-il la restauration terminée, suffisante ? La renomination de J. Koffigoh comme Premier ministre, l'annonce d'un nouveau gouvernement à la botte du général-président et l'appel à la reprise du travail semblent sonner l'heure de la normalisation. De là à sa réalisation... ?

Après les États-Unis, la CEE et l'Allemagne, la France vient à son tour de suspendre sa coopération civile. Les coopérants font leurs bagages. Ce qui ne va pas vraiment dans le sens d'une reconnaissance du nouveau gouvernement... Combien de temps le pouvoir togolais peut-il tenir sans l'aide financière extérieure ? Met-il des espoirs dans le probable changement politique en France en mars prochain ? Les marques d'amitié données par Pasqua et Giscard d'Estaing annoncent-elles vraiment un possible revirement de l'actuelle position française à l'égard du Togo ?

Par ailleurs, comment le chef de l'État et son gouvernement peuvent-ils faire redémarrer l'économie togolaise avec une capitale vidée de la moitié, si ce n'est des deux tiers de sa population ? Dans ces conditions, appeler à reprendre le travail relève du domaine incantatoire.

Les Loméens sont réputés pour leur attachement à leur maison, à leur « chez soi ». On peut penser que la décision de partir n'a pas été prise à la légère. L'ampleur de l'exode donne la mesure de la terreur provoquée par les exactions de la fin janvier et de la crainte inspirée par l'avenir. Les Togolais partis ne reviendront qu'avec la garantie d'une sécurité retrouvée. Ce ne

sont manifestement pas les appels répétés d'Eyadema et de Koffigoh qui vont la leur donner.

On imagine mal, en outre, le président béninois N. Soglo et son homologue ghanéen J. Rawlings décider de renvoyer tous ces réfugiés togolais chez eux. Ils font au contraire tout leur possible pour leur venir en aide.

La normalisation et la reprise de l'économie peuvent-elles se faire avec les seuls partisans du chef de l'État ? On peut en douter.

### **Vous avez dit « guerre civile ? »**

Depuis des années, la menace de la guerre civile est une constante du discours du général-président dans les périodes difficiles.

Si l'opposition n'est pas exempte de critiques à propos du déroulement de la transition, elle ne peut assurément pas être accusée d'avoir inscrit la violence armée dans sa stratégie politique. Curieusement, les défenseurs du dialogue, majoritaires au sein de l'opposition, n'ont également eu de cesse de le justifier en brandissant le spectre d'une guerre civile. Perspective d'ailleurs largement reprise dans les commentaires des médias occidentaux sur la situation togolaise.

Pourtant, jusqu'à ce jour, l'état des rapports de force est tel qu'on ne peut parler de risque de guerre civile. Depuis des mois, les Togolais ne font que subir une répression.

Mais, avec les récents événements, les plus grands défenseurs du dialogue et de la « transition pacifique » semblent aujourd'hui convaincus de leur échec, excepté Koffigoh. Au vu de l'impasse actuelle, l'opposition va-t-elle changer de stratégie, quitter la logique

légaliste pour s'orienter vers la recherche d'une solution armée ? C'est ce que réclament en effet, depuis des mois, de nombreux jeunes de Lomé, ces fameux « ekpe-mog ». Mais, la situation libérienne, entre autres, a de quoi faire réfléchir.

Si l'on reste dans cette perspective d'une lutte armée, on ne peut s'empêcher de repenser aux événements de 1986. Confronté à une tentative de coup d'État, menée par des hommes venus du Ghana, le président togolais avait alors bénéficié d'une intervention militaire française — qui ne fut du reste que de parade —, au titre des accords de défense entre les deux pays. Si le même scénario se reproduisait demain, avant ou après les élections françaises de mars, que ferait alors la France ? Comme en 1986, prétexterait-elle à nouveau une soit-disante « agression extérieure » (d'un pays étranger) pour venir en aide au pouvoir togolais, dans le contexte actuel ?

Autant d'interrogations lourdes d'incertitudes et qui ne laissent guère de place à l'optimisme quant à l'issue du processus de transition au Togo.

Pour la situation à venir, l'attitude des forces de l'opposition et celle de l'extérieur, surtout la France, vont être déterminantes. Car, du côté de la présidence et de la primature togolaises, les jeux sont très clairs.

### **L'opposition saura-t-elle tirer les enseignements de cette transition ratée ?**

*« Depuis le 3 décembre (1991), les leaders de l'opposition cèdent régulièrement à ce chantage de la terreur, confortant Eyadema dans sa certitude*

*qu'il a choisi la bonne stratégie. Par peur ou par calcul, parce qu'ils voulaient croire au dialogue, parce qu'ils redoutaient des massacres... Ou peut-être simplement parce que, face aux armes des militaires, ils n'avaient rien à proposer. Et à trop céder, l'opposition a perdu tout ce que la Conférence nationale souveraine avait obtenu en août 1991 (G. Faes, op. cit., p. 19).*

Une histoire critique de l'opposition togolaise est à faire : l'itinéraire, personnel et antérieur, de ses différents acteurs, les conditions de son émergence, les logiques de sa composition, les stratégies suivies par ses diverses composantes (et particulièrement celle de J. Koffigoh) avant, pendant et après la Conférence nationale souveraine, l'analyse des moyens de sa politique.

Un aspect mériterait particulièrement réflexion : le principe de la politique du dialogue comme assurance d'une transition pacifique.

L'idée du dialogue remonte à mars 1991. Alors que la tension monte et que de nouvelles manifestations estudiantines agitent Lomé, Me Agboyibor et Me Koffigoh, deux des principaux responsables du Front des associations pour le renouveau, à peine créé, appellent les manifestants à suspendre leur mouvement pour laisser place au dialogue. Après plusieurs déboires, dont le massacre de la lagune de Bè, le principe d'une Conférence nationale est obtenu au terme d'une grève générale de plusieurs jours.

La « transition pacifique » par le dialogue, prônée par le Premier ministre J. Koffigoh au lendemain de la Conférence nationale, se solde aujourd'hui par plusieurs centaines de morts, avec le résultat politique que l'on sait.

Le dialogue a-t-il été mal mené ? C'est ce que pensent certains,

notamment des diplomates, qui prétendent qu'il aurait fallu, dès le début, savoir suffisamment « ménager » le Président et organiser des élections au plus vite. Peut-être. Mais, aurait-il accepté de les perdre ?

De quel dialogue s'est-il véritablement agi, tout au long de cette transition ?

Et la France dans tout cela ? Peut-on analyser la situation togolaise sans y faire référence ?

### **La France est-elle capable d'assumer ses responsabilités ?**

Depuis le début de la contestation politique au Togo, la politique française est arc-boutée sur deux principes : dialogue et non-ingérence (militaire).

La diplomatie française n'a pas ménagé ses efforts (souvent aux allures de pression) pour cantonner l'action politique de l'opposition sur le terrain du dialogue : accords du 12 juin 1991, commission mixte paritaire de juillet-août 1992. Sur un ton certes nouveau, plus ferme, les négociations de Colmar sont apparues comme l'ultime tentative, mais vaine elle aussi, d'une résolution de la crise par le dialogue.

La politique française soulève de nombreuses interrogations. Pourquoi continuer de prôner le dialogue quand l'une des parties prouve chaque jour sa mauvaise foi ? Pourquoi la France a-t-elle mis si longtemps à prendre des mesures, notamment au niveau de sa coopération ? Ce n'est qu'en fin octobre 1992 qu'elle a suspendu son assistance militaire (coopérants consignés chez eux, qui n'en continuent pas moins de circuler à bord des véhicules des Forces armées togolai-

ses) ; ce n'est qu'après l'échec de Colmar que la France a annoncé l'arrêt de sa coopération civile, laquelle, il faut le rappeler, comprend aussi l'assistance technique auprès de la police. Sont-ce les signes d'une radicalisation de la diplomatie française à l'encontre du chef de l'État togolais ? Et si oui, quels pourraient être les prochains actes ? Ou bien, tous ces coopérateurs seront-ils appelés à reprendre leur service en cas de victoire de la droite en mars prochain ?

Paris semble camper ferme sur le principe de non-ingérence militaire. La question s'était déjà posée en décembre 1991 au moment de l'encercllement puis de l'assaut de la primature par des troupes de l'armée togolaise. La France avait alors refusé de répondre à l'appel du Premier ministre, faisant savoir qu'une intervention française ne pouvait se faire sans l'accord du chef de l'État togolais ! La question véritablement intéressante à propos de cette situation est la suivante : pourquoi la France n'a-t-elle pas réagi plus tôt pour empêcher ce coup de force militaire ? Comment les dizaines d'officiers français, alors en service au sein de l'armée togolaise, pouvaient-ils ignorer ce qui se préparait ?

La question d'une intervention militaire française dans le contexte togolais actuel pose assurément question, dans son principe et dans la forme qu'elle pourrait prendre. Cela dit, n'y a-t-il pas quelque incongruité, voire quelque hypocri-

sie morbide dans les propos tenus actuellement par les autorités françaises ? Comment la France peut-elle aujourd'hui jouer les Ponce Pilate au Togo, après avoir équipé, formé et encadré l'armée et la police togolaises depuis l'indépendance (avec plusieurs postes de commandement et de conseil militaire assurés jusqu'en octobre 1992) ?

Au bout du compte, une question revient, lancinante : au nom de quels intérêts cherche-t-« on » toujours à ménager Eyadema ? A Lomé, les partisans de ce dernier n'hésitent pas à menacer le pouvoir français de « lâcher » quelques dossiers compromettants, probablement dans les tiroirs de quelque avocat parisien ! Affaires personnelles ? Affaires politiques ? Le retour du mercenaire français Bob Denard pourrait remettre sous les feux de l'actualité la tentative de coup d'État au Bénin en 1977. Certains n'écartent pas l'idée que la France ne serait pas totalement étrangère à la venue au pouvoir de B. Compaoré. Des journaux privés togolais ont de leur côté évoqué la possible implication de la France dans le coup d'État du 13 janvier 1963, qui s'accompagna de l'assassinat du premier président togolais, Sylvanus Olympio.

Faut-il croire qu'entre la France et son ancien « territoire sous mandat », le rapport de dépendance politique se serait inversé ?

*Marc Pilon*